

Note Méthodologique : Mise en place du système HACCP et Codex Alimentarius

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Essentiels à retenir.

- Colonne vertébrale de la maîtrise sanitaire : prévention des dangers, identification des CCP, amélioration continue.
- Articulation exigences HACCP/Codex avec la réalité opérationnelle : production, compétences, preuves, pilotage.
- Au-delà de la conformité : cadre de décision, langage commun production–qualité–direction, réduction des risques.
- Intégration facilitée avec systèmes de management (ex. ISO 22000) et préparation aux audits externes.

Point clé : Le PMS (plan de maîtrise sanitaire) regroupe procédures, enregistrements et preuves ; traçabilité 1/1 visée (*lot amont/lot aval* en moins de 2–4 h selon repères cités).

Objectifs de la mission

- Réduire les risques sanitaires et prévenir les non-conformités graves.
- Standardiser la maîtrise : limites critiques claires, actions correctives sans ambiguïté.
- Fournir des preuves opposables : enregistrements fiables et horodatés.
- Dispositif robuste et auditable, lisible par les équipes.
- Résultats ciblés : baisse des incidents classe A (12 mois), audits internes 2/an, plans d'actions clôturés < 90 j, traçabilité reconstituée < 2 h.

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre processus : réception, fabrication, conditionnement, stockage, transport, vente.
- PMS complet : procédures, modes opératoires, formulaires, enregistrements.
- Diagrammes de flux validés sur site ; cartographie des zones et points sensibles.
- Analyse des dangers documentée : fiches dangers, arbre de décision, justification PRP/PRPo/CCP.
- Plan de contrôle : limites critiques, surveillance, actions correctives ; plans de nettoyage et gestion allergènes.
- Validation et vérification : protocoles (challenge-tests, bibliographie), plan d'échantillonnage, métrologie.
- Pilotage & compétences : KPI CCP, tableaux de bord, matrice des compétences, plan de formation.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et gouvernance

- Définir périmètre, objectifs mesurables, parties prenantes ; désigner pilote HACCP.
- Planifier réunions, formats d’enregistrement ; clarifier PRP vs CCP.
- Livrables : note de cadrage, RACI synthétique, calendrier de pilotage.

Étape 2 – Diagnostic initial et cartographie des processus

- Visites terrain, audit documentaire, cartographie flux/zones à risques.
- Benchmark avec les 12 étapes Codex ; priorisation des écarts chiffrés.
- Livrables : diagrammes de flux validés, rapport d’écarts et plan de priorités.

Étape 3 – Analyse des dangers et détermination des CCP

- Ateliers pluridisciplinaires ; matrice gravité/probabilité/déTECTABILITÉ.
- Arbre de décision, limites critiques mesurables, tolérances métrologiques.
- Livrables : fiches dangers, classification PRP/PRPo/CCP, justification des choix.

Étape 4 – Conception des PRP/PRPo et du plan de contrôle

- Consolider hygiène, nuisibles, maintenance, hygiène personnel ; calibrer fréquences.
- Simplifier enregistrements ; gestion allergènes, libération de ligne, contrôles réception.
- Livrables : procédures PRP/PRPo, plan de surveillance, fiches de réglage/nettoyage.

Étape 5 – Validation, vérification et indicateurs

- Définir protocoles de validation et plans de vérification (audits, inspections).
- KPI CCP, seuils d’alerte, plan d’échantillonnage, métrologie.
- Livrables : rapports de validation, programme d’audit, tableaux de bord.

Étape 6 – Documentation, formation et culture sécurité

- Architecture documentaire : manuel, procédures, modes opératoires, formulaires.
- Déployer formation (présentiel/tutorat/terrain), audits croisés, causeries sécurité.
- Livrables : corpus documentaire, matrice des compétences, plan annuel de formation.

Planning / durée / jalons

Jalon	Échéance / récurrence	Référence / remarque
Revue de direction	1 fois/an	ISO 22000:2018, 9.3
Audits internes	2 fois/an	Plans d’actions clôturés < 90 j
Réévaluation après changement majeur	Sous 30 jours	ISO 22000:2018, 6.3
Vérification d’efficacité post-changement	À 90 jours (consolidation à 180 jours)	Jalons conseillés

Vérification indépendante de chaque CCP	≥ 1 fois/trimestre	Repère de surveillance
Tests/Exercices de traçabilité	Trimestriels (bonnes pratiques : bimensuels)	Délais de reconstitution visés < 2 h

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Anime le cadrage et les ateliers pluridisciplinaires.
- Réalise le diagnostic terrain et l’audit documentaire (12 étapes Codex).
- Structure procédures, simplifie enregistrements, calibre fréquences de contrôle.
- Définit protocoles de validation et plans de vérification ; outille le pilotage et forme.

Client

- Désigne le pilote HACCP, parraine la démarche, valide périmètre et objectifs.
- Fournit et valide schémas/diagrammes sur site ; participe aux ateliers.
- Met en œuvre PRP/PRPo/CCP et tient des enregistrements fiables et horodatés.
- Assure la métrologie (étalonnages) et traite les dérives/Actions Correctives.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- PRP existants (nettoyage-désinfection, nuisibles, maintenance, hygiène du personnel).
- Schémas de fabrication et diagrammes de flux validés sur site.
- Données dangers (bio/chim/phys/allergènes) et critères décisionnels (gravité, probabilité, détectabilité).
- Enregistrements traçables et horodatés ; traçabilité 1/1.
- Métrologie et étalonnages (tolérances, périodicité).
- Matrice des compétences et plan de formation.
- Périmètre clarifié : produits, sites, procédés ; parties prenantes identifiées.
- Références : 7 principes HACCP, 12 étapes du Codex, repères ISO 22000:2018.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance : revue de direction annuelle ; audits internes 2/an ; comités de suivi avec tableaux de bord.
- Surveillance proportionnée des CCP ; vérification indépendante ≥ 1 fois/trimestre.
- Mini-workflow : surveiller en temps réel, analyser hebdo, corriger sous 7 j, revoir annuellement.
- Changements : réévaluation formalisée sous 30 j ; vérification à 90 j, consolidation à 180 j.
- Actions correctives : dérive CCP traitée < 24 h ; PRPo sous 7 j ; plans d’actions clôturés < 90 j (écarts majeurs 30–60 j).
- Documentation probante : validation ex ante, vérification ex post, justification écrite PRP/PRPo/CCP.

- Risques à maîtriser : confusion PRP/CCP, limites critiques floues, surcharge documentaire, sous-échantillonnage, écart papier/réalité.